

Théâtres de vies Paysages et patrimoine

Denys Marchand

Numéro 65, été 1995

Pays paysages

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17268ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marchand, D. (1995). Théâtres de vies : paysages et patrimoine. *Continuité*, (65), 34-38.

Théâtres de Vies

Paysages et Patrimoine

PAR DENYS MARCHAND, ARCHITECTE

La notion de patrimoine est passée, au XIX^e siècle et avec l'apparition des musées, d'héritage des biens familiaux à héritage collectif d'une nation. Au cours du siècle, les progrès de la révolution industrielle vont transformer les cadres de vie, souvent de façon radicale. Ces transformations et les pertes qui s'ensuivent font prendre conscience de l'importance des paysages et des milieux traditionnels paysagers et de vie, qu'ils soient ruraux ou urbains.

Une notion polyvalente

Bien que tout le monde s'entende sur ce qu'est un paysage, le concept est difficile à cerner, car il est porteur de multiples significations qui se situent à différents plans. La notion de paysage se confond même souvent avec celle de pays, de territoire et de sol. Ce constat est particulièrement frappant dans le cas de l'anglais où les termes *land*, territoire, et *landscape*, paysage, sont souvent employés indistinctement. Le paysage est donc régulièrement conçu comme support de l'existence et pourvoyeur des besoins fondamentaux de la vie. À d'autres moments, il rappelle les traditions ancestrales, les modes de vie et les réalisations d'une population. Enfin, sur un plan plus intime, le paysage suscite diverses émotions et son pouvoir d'évocation nous renvoie à certains moments de notre histoire personnelle.

Un paysage est constitué de plusieurs éléments d'origine naturelle et artificielle. Les données naturelles concernent la situation géographique et la morphologie des lieux : plaine ou montagne, bord de mer, fleuve, rivière, etc. À cela s'ajoutent les caractéristiques des terres, des minéraux, du couvert végétal, le passage des saisons et, de façon plus subtile, les variations de lumière, la couleur de l'eau et du ciel. La présence humaine apporte son lot de modifications significatives avec le défrichage, l'agriculture et les pâturages. La subdivision des terres et le marquage des limites, la construction de chemins et de routes découpent le territoire d'une façon déterminante. Enfin, les constructions, maisons et granges dispersées, les villages prennent une part de plus en plus importante alors



Photo : François Rivard

Le paysage, bien au-delà du simple tableau qui se donne à voir, constitue l'expression essentielle d'une culture. C'est en tant que participants à sa création et signataires d'un cadre de vie que nous devons assumer avec ferveur le rôle qui nous est dévolu. Nous ne pouvons nous contenter d'être des spectateurs quand c'est notre histoire qui se joue.

que le construit urbain finit par constituer l'essentiel du paysage. On peut donc établir trois grandes catégories de paysages en fonction des éléments qui les constituent et des interventions de l'homme.

Trois paysages

Le paysage naturel, ou considéré comme tel, est, pour tous les peuples autochtones, signification de vie. Vie actuelle, certes, mais aussi vie passée, en racontant les origines du peuple, et vie future, en garantissant la continuité des ressources dont ils se considèrent les gardiens.



Le paysage naturel est, pour tous les peuples autochtones, signification de vie. Pour eux, le territoire est sacré.

Ainsi, les Indiens Haïda de la côte Ouest, qui luttent contre l'abattage des forêts anciennes, possèdent encore une tradition orale, longue récitation transmise de génération en génération, qui décrit les montagnes, les vallées, les forêts, les eaux et leurs îles dans le moindre détail. Pour eux, le pays qui supporte

leur façon de vivre et dont le sol abrite les sépultures des ancêtres est un territoire sacré. Le paysage considéré comme un élément externe à l'observateur, tel que nous le concevons, est une notion qui n'existe pas pour eux. Pourtant, ils en connaissent mieux que quiconque les éléments constitutifs.

Il ne faut pas oublier que ce paysage a souvent fait l'objet d'aménagements subtils, comme le dégagement des sous-bois par le feu ou le nettoyage du bassin des rivières dans le but de favoriser le développement de certaines espèces de faune ou de flore.

Pour l'observateur étranger à la culture autochtone du lieu, ce type de paysage, comme l'ont caractérisé les peintres du Groupe des Sept pour le nord de l'Ontario ou René Richard pour la Côte-Nord, suscite plutôt l'émerveillement et l'émotion esthétique. D'ailleurs, nombre de Canadiens ou de Québécois s'identifient à ces œuvres.

Le paysage rural, également support de la vie, porte des marques plus tangibles de l'action de



Les paysages de la Côte-Nord ont retenu l'attention des peintres qui en ont fait une lecture esthétique.

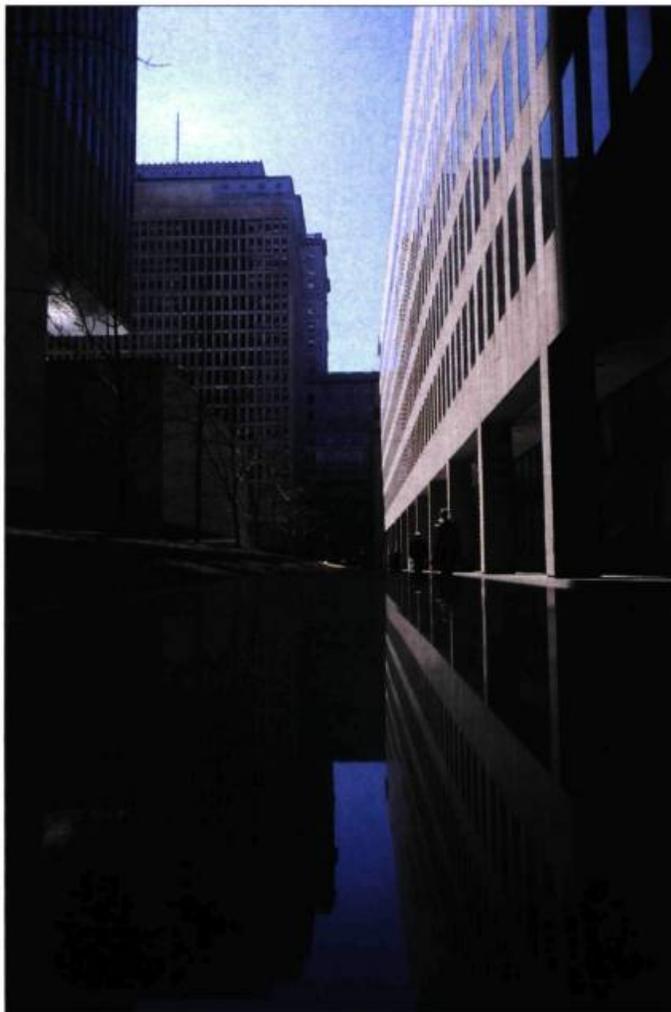
Photo : Léo Guy de Repentigny, SCF



Le paysage rural porte des marques tangibles de l'action de l'homme.

Photo : François Rivard

l'homme. Il en est en quelque sorte le produit. Il traduit un mode de vie profondément différent de celui des autochtones : une civilisation agricole. Ce paysage combine les données naturelles avec les apports des générations successives qui ont permis diverses mutations, l'élaboration d'un folklore, de façons de vivre et de construire, l'introduction de nouvelles techniques. Dans ce paysage se manifestent concrètement diverses formes de pratiques légales et administratives : la division et l'attribution des terres, le moyen d'y accéder (on pense ici aux rangs et aux montées), les subdivisions subséquentes et les modes d'héritage et de partage. À ces paysages correspondent une littérature et une histoire, ou plutôt plusieurs histoires, l'officielle et les personnelles. Les peintres nous les racontent de diverses manières : Suzor Côté et l'anecdote ; Marc-Aurèle Fortin et l'exaltation ; Jean-Paul Lemieux et le voyage intérieur.



Vue de l'intérieur, la ville présente des perspectives, des places, des horizons qui sont totalement déterminés par des constructions.

Photo : François Rivard

Le paysage urbain est le paysage de l'homme. Vue à distance, la ville met à profit les données naturelles du site qu'elle amplifie ou banalise. Vue de

l'intérieur, ses horizons, ses perspectives, ses places sont totalement construits ou déterminés par des constructions. La ville est une création originale, unique à l'espèce humaine. Chaque ville est singulière par son histoire sociale, religieuse, économique. Les guerres, les administrations les ont détruites, les ont façonnées. Elles reposent sur des systèmes complexes de lois, de règlements, de tractations. Des milliers d'artisans et de constructeurs, d'artistes, d'architectes et d'ingénieurs les ont érigées, maintenues, transformées. Chaque ville, comme tout paysage, est le résultat des actions d'une culture particulière et est en soi irremplaçable.

Entre patrimoine et culture

L'invention de la perspective à la Renaissance, technique nouvelle de visualisation, a placé l'observateur à l'extérieur du paysage, en position objective. Cette objectivation du paysage ouvrait la porte à diverses interprétations qui, en définitive, ont permis d'en faire ressortir plus nettement les aspects esthétiques, et plus particulièrement les caractéristiques régionales et patrimoniales. Les expériences picturales des XVI^e et XVII^e siècles ont fait éclore de nouvelles pratiques de composition et d'aménagement des paysages. En parallèle, le fait d'enregistrer, pour le regard collectif, l'aspect des lieux tels qu'il était perçu à des périodes de l'histoire aura mis en évidence les transformations survenues dans les paysages. Ces constats, plus particulièrement ressentis en Angleterre, auront contribué à l'émergence des mesures de protection des paysages ruraux.



Vue à distance, la ville met à profit les données naturelles du site qu'elle amplifie ou banalise.

La question des paysages urbains est différente. Les peintres se sont bien sûr intéressés à la ville. Les tableaux de Canaletto peints au XVIII^e siècle ont servi

de référence, après 1945, pour la reconstruction de Varsovie. Cet événement ouvre la voie à deux pistes de réflexion. D'abord, il amène à réfléchir sur une conception particulière de la ville, perçue en premier lieu comme un monument ou, mieux, comme un ensemble de monuments. Les premières politiques de sauvegarde visent le bâtiment exceptionnel, le « monument historique ». Pour le mettre en valeur, on va même démolir les quartiers anciens adjacents. C'est ce qu'on a fait à Pise autour de la cathédrale au début du siècle. Ce mépris de l'architecture domestique, on le retrouve dans les politiques de rénovation urbaine d'après-guerre en Europe aussi bien qu'au Canada.

L'autre piste de réflexion nous renvoie au mouvement inverse qui se dessinait depuis le début du siècle,



À partir du moment où le terme « culture » désigne l'expression d'une société, le paysage culturel devient l'image de cette société, voire son miroir.

notamment en Italie avec les travaux de Giovannoni. Ce dernier, ainsi que Muratori à Venise, ont mis en évidence l'importance des quartiers anciens comme lieux de vie autant que comme expression d'une culture. Il faut dire qu'à peu près à la même époque, les travaux de géographie humaine et d'anthropologie permettaient de voir dans le terme de culture l'expression d'un mode de vie, d'une conception du monde et des manifestations physiques et intellectuelles qui s'y rattachent.

On a pu certes parler de paysages patrimoniaux en leur attribuant une valeur d'héritage des traditions agricoles ou constructives d'une société ou d'une époque. Pareille qualification a conduit à vouloir classer des paysages, à les fixer, voire à figer une population dans le temps, avec comme résultat un espace dénaturé pour touristes. Ce souci du patrimoine n'est qu'une façon de se rassurer par rapport aux changements rapides auxquels fait face une société et à l'anxiété qu'ils provoquent. Le comté de Charlevoix n'a jamais été aussi précieux aux Québécois que depuis qu'ils ont laissé la vallée de la Saint-Charles et la côte de Beaupré être détruites par une banlieue insignifiante et un réseau hypertrophié d'autoroutes qui ne peut s'expliquer que par le jeu débridé d'une foule de petits intérêts mesquins et immédiats.

En opposition à la conception traditionnelle du patrimoine, la notion de culture est plus dynamique et plus troublante. À partir du moment où ce terme désigne l'expression d'une société, le paysage culturel devient l'image de cette société, même son miroir.

Une conscience écologique en émergence nous rapproche de la nature et nous place dans une position autre que celle de l'observateur externe. Nous sommes de plus en plus conscients, du moins faut-il l'espérer, du rôle de partenaire qui revient à l'humanité dans le contexte environnemental. Dans le cadre de cet éveil, le paysage doit nous apparaître comme révélateur de notre présent et porteur de notre avenir. ◀

Une forêt « habitée »

Depuis plus de 30 ans, la région du Bas-Saint-Laurent est reconnue comme chef de file au Québec pour l'aménagement des petites forêts privées. Elle fait même partie d'un réseau canadien de 10 forêts modèles pour le développement durable. Cette forêt « habitée » du Bas-Saint-Laurent s'étend entre les villes de Rivière-du-Loup et de Rimouski et jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick sur le versant nord des Hautes Terres des Appalaches. Trois zones de la forêt ont été identifiées plus précisément, soit une couvrant les municipalités de Dégelis, Auclair, Notre-Dame-du-Lac, Lejeune, Saint-Michel-du-Squatec et leurs environs, les deux autres étant les seigneuries Nicolas-Rioux et Métis.

L'objectif premier de la forêt modèle est de démontrer « la capacité de la population locale à participer activement à l'aménagement intégré des ressources et prouver qu'il est possible d'utiliser ce qu'offre la forêt privée dans un esprit de partenariat et de tenir compte de la

nécessité de maintenir une économie rurale dynamique tout en préservant l'intégrité de l'écosystème naturel ». Le développement de l'acériculture et la mise en place d'un centre de tourisme équestre à Auclair font partie des initiatives issues du projet de forêt modèle. Ce maintien du paysage forestier dans le Bas-Saint-Laurent tient certainement à l'importance des partenaires engagés dans cette cause. Les promoteurs sont au nombre de quatre : soit le Groupement forestier de l'est du lac Témiscouata, le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval et la compagnie Abitibi-Price Ltée. S'ajoutent à ces derniers 17 partenaires du monde du tourisme, de la foresterie, de l'environnement, de l'économie et de l'enseignement.

Pour plus d'information : Une forêt habitée. Tél. : (418) 722-7211

Le mont Saint-Hilaire : Réserve de la Biosphère

Situé à quelques kilomètres au sud de Montréal, le mont Saint-Hilaire, haut de plus de 400 mètres, est la montagne la plus spectaculaire de la chaîne des montérégiennes. Un petit lac creusé en son centre est entouré de forêts. Le site présente une remarquable diversité d'espèces minérales, certaines ne se retrouvant nulle part ailleurs dans le monde, et une grande variété de plantes, d'oiseaux, de mammifères, de poissons qui forment un écosystème unique et autosuffisant.

Lorsqu'il reçoit le statut de Réserve de la Biosphère en 1978, le site devient un lieu de recherche exclusivement réservé aux universitaires ; son usage à des fins éducatives se développe peu à peu. Dans cette foulée, un centre d'interprétation de la nature est créé en 1984. Sa vocation est de conserver et de mettre en valeur un site naturel, alors qu'on assiste tout autour au développement urbain et commercial ainsi qu'à l'exploitation du minerai. Les subventions, le soutien de l'Université McGill et les dons permettent d'assurer le fonctionnement de la réserve. Cependant, à la fin des années 1980, les subventions gouvernementales et universitaires, de même que le soutien privé diminuent dramatiquement. La réserve du mont Saint-Hilaire fait face à de sérieux problèmes financiers. On doit alors réévaluer les objectifs environnementaux et de recherche universitaire afin de les rendre plus compatibles avec les fonctions récréatives que le site peut permettre et qu'on avait ignorées jusqu'alors.

Un comité composé du gestionnaire, d'universitaires et de représentants de la population locale est mis sur pied pour trouver une solution rapide à l'impasse. Il ressort du travail du comité que les responsables



de la réserve doivent non seulement consulter la population environnante sur l'avenir du site, mais qu'ils doivent l'amener à prendre part à la gestion de la réserve en l'impliquant dans les décisions. En peu de temps, un série d'initiatives orientées vers une plus grande ouverture de la réserve voient le jour : pistes pour la randonnée et le ski de fond, abris et tables de pique-nique, bancs, patinoire sur le lac, expositions extérieures, jardin de plantes indigènes près de l'accueil, stationnement, etc. Le site s'ouvre vraiment au grand public.

Bientôt, les visiteurs et la population locale deviennent les meilleurs garants de la conservation de cette Réserve de la Biosphère. La capacité d'accueil de l'écosystème est respectée, les activités étant échelonnées sur toute l'année et ne se déroulant que sur 3 % de sa superficie totale. En fait, la Réserve de la Biosphère du mont Saint-Hilaire avait autant besoin de la présence humaine pour demeurer un projet viable que la population avait besoin d'elle.

Source : Michel Drew



VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

La topographie complexe et souvent prononcée de la montagne a créé une grande variété de microclimats et d'habitats différents. Le mont Saint-Hilaire possède des richesses exceptionnelles: 180 espèces d'oiseaux dont 80 nichent dans la montagne, notamment le faucon pèlerin que l'on essaie de sauver de l'extinction;

45 variétés de mammifères parmi lesquelles on retrouve 6 spécimens rares; 13 espèces d'amphibiens et de reptiles; 13 espèces de poissons (dans le lac Hertel); 600 genres de plantes vasculaires au nombre



Photo : Hélène Gauvreau

desquelles 40 sont rares ou menacées de disparition au Québec et 200 types de minéraux dont 15 sont uniques au monde.

Depuis 1960, la montagne est classée sanctuaire d'oiseaux migrateurs et en 1978, l'UNESCO y instituait la première réserve de la biosphère au Canada à cause de sa composition géologique et biologique particulière.

Le mont Saint-Hilaire possède 24 km de sentiers pédestres qui mènent à des panoramas exceptionnels.

Le mont Saint-Hilaire
est une des plus hautes collines de la chaîne montérégienne.

Son altitude est de 414,2 mètres. À son faite,
on y découvre le lac Hertel, de 0,3 km carré et de 9 m de profondeur.